

À l'hôpital : Rentabilité = Insécurité...

Pour rationaliser les coûts et faire des économies, les maternités et services hospitaliers sont regroupés sur quelques sites avec une réduction des effectifs. Ils se trouvent dès lors complètement débordés. Les maternités comme celles de Port Royal censées pouvoir accueillir les accouchements les plus complexes et comportant le plus de risques (maternités dites de « niveau 3 ») ne sont plus en état de le faire.

À l'hôpital, un lit vide ne «rapporte pas», le «taux d'occupation» doit être le plus élevé possible. C'est l'obsession des gestionnaires hospitaliers. De même, la «durée moyenne de séjour» doit être la plus courte possible, puisqu'un séjour qui se prolonge rend celui-ci déficitaire pour l'hôpital.

Dans ces conditions, disposer de lits vides et de personnel disponible est une faute de gestion, tout comme conserver un malade «trop longtemps» d'où le renvoi à domicile systématique de toute personne ne nécessitant pas dans l'instant des soins «quantifiables» et susceptibles d'être facturés. Le doute, la prévention, le temps de comprendre n'ont plus ici leur place, la dictature du temps et de l'urgence s'impose.

La pression gestionnaire

Il est extrêmement difficile de résister à cette pression qui s'exerce au quotidien. Pourtant elle est destructrice de l'acte de soin (réduit à un acte technique effectué le plus rapidement possible) et de l'éthique professionnelle. Elle peut mettre en cause la sécurité du malade. «Rentabilité» et «gains de pro-

ductivité» sont au cœur du système de financement dit «tarification à l'activité» (T2A), et de la «gouvernance» d'entreprise imposés à l'hôpital par les contre-réformes depuis 2003.

Leur abrogation n'est pourtant pas prévue par ce gouvernement dans le «pacte de confiance pour l'hôpital» actuellement en préparation sous la houlette d'E. Couty. Pire, appliquant la méthode gouvernementale du «dialogue social», Couty semble avoir réussi à faire cautionner un simple «toiletage» des contre-réformes par certains syndicats et mouvements de médecins hospitaliers.



Pour éviter de nouveaux drames, c'est pourtant l'abrogation des contre-réformes hospitalières depuis 2003 (dont la loi Bachelot) qui est à l'ordre du jour!

Au moment même où se produisait le drame de Port Royal, l'Agence Régionale de Santé de Basse Normandie confirmait la fermeture de la maternité de Vire, malgré une

importante mobilisation de la population, après celles de Lannemezan, Decize, Marie Galante et de Valréas, où le gouvernement fait même appel de la décision de justice en faveur de la réouverture.

Dans la santé, la politique de maîtrise des dépenses, et de lutte contre le prétendu déficit de la Sécu (en raison des exonérations de cotisations accordés aux patrons) se termine parfois par des vies perdues ou gâchées.

La combattre est une urgence vitale.

Financement de la santé : Avec ce gouvernement c'est la continuité !

La Fédération Hospitalière de France vient de chiffrer les conséquences de la baisse des tarifs des hôpitaux récemment annoncée par le ministère de la santé. Elle sera de 1,71 % dans le secteur public hospitalier et s'ajoute à la croissance prévisible des charges, à effectifs constants, évaluée à 3,5 %. C'est donc au total une baisse de 5 % des moyens à laquelle les hôpitaux seront confrontés en 2013. Or, le seul maintien en l'état des hôpitaux publics nécessiterait 4,5 % d'augmentation.

A l'heure où le gouvernement déclare vouloir soutenir le secteur public hospitalier, cette baisse apparaît comme une provocation. Cela aura pour conséquence une aggravation des déficits des hôpitaux publics, voire la fermeture de certains d'entre eux, une aggravation des conditions de travail déjà difficiles (arrêts maladies non remplacés, un seul

départ à la retraite remplacé sur deux, rappel du personnel au pied levé sur leur jour de congés...). Cette baisse équivaut en effet à 35 000 postes.

Les cliniques privées, elles, sont mieux soignées par le gouvernement ! La baisse des tarifs sera en effet beaucoup moins forte : 0,5 % ! De plus elles viennent de bénéficier d'une enveloppe d'environ 500 millions d'euros, un effet d'aubaine du « pacte de compétitivité » qui leur accorde une réduction de 6 % de leurs cotisations sociales sans aucune contrepartie. Pas besoin d'être devins pour dire que les salariés du privé n'en verront pas la couleur.

A l'heure où le gouvernement a su trouver 20 milliards pour les patrons, les hôpitaux publics qui prennent en charge tous les patients doivent pouvoir bénéficier de moyens suffisants pour fonctionner !

Ils veulent privatiser la santé dans toute l'Europe : Manifestation à Bruxelles !

Partout en Europe les politiques d'austérité démantèlent le système public de santé et de Sécurité sociale. Mais une résistance se construit avec des organisations syndicales, associatives et politiques d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grèce, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Italie, de Pologne, de Slovaquie... qui ont constitués un réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale

A l'occasion du sommet des chefs d'Etat européens, le 14 mars, ce réseau manifesterà à Bruxelles pour s'opposer à ces politiques de l'Union européenne et exiger le droit à la santé pour toutes et tous.

Des départs en autobus sont organisés depuis Paris et Lille

Pour participer à cette mobilisation écrire à : npa-sante-secu-social@orange.fr

Stop aux licenciements ! Non à la flexibilité ! Non à l'ANI !

L'accord national interprofessionnel (ANI) signé par le Medef et la CFDT, CFTC, la CGC poursuit le démantèlement du code du travail engagé par Sarkozy. Il a pour objectif de « baisser du coût du travail » (diminuer nos salaires, casser la Sécurité) au nom de la compétitivité. C'est inacceptable ! Sécuriser l'emploi », c'est imposer aux salariés de nouveaux reculs sous couvert de maintien de l'emploi. Un salarié pourrait être licencié en cas de refus de voir sa rémunération baisser. Les procédures de licenciements seraient simplifiées. Le gouvernement veut inscrire cet ANI dans la loi, décidément ce gouvernement n'est pas le nôtre ! Pour "développer l'emploi et lutter contre le chômage", comme ose le prétendre l'ANI, il faut se mobiliser ! Un gouvernement au service des travailleurs et de la population répartirait le travail entre toutes et tous, revaloriserait les salaires en mettant en cause les intérêts des patrons, des financiers, des gros actionnaires. Il y a urgence à mettre un coup d'arrêt à cette politique de régression sociale.

La CGT, FO, la FSU et solidaires appellent à une journée d'action : Le 5 mars, mobilisons-nous tous ensemble contre le patronat et le gouvernement !

Pour contacter le NPA santé écrire à : npa-sante-secu-social@orange.fr